



Le manque d'attractivité résidentielle freine la croissance démographique du Grand Est

Entre 2010 et 2015, la population de la région progresse très légèrement grâce à l'excédent des naissances sur les décès, qui parvient encore à compenser le déficit migratoire. Avec plus de départs que d'arrivées, le Grand Est est la troisième région la moins attractive de métropole après l'Île-de-France et les Hauts-de-France. Au total, la croissance démographique, portée par les départements alsaciens, l'Aube et la Marne, est l'une des plus lentes de France.

Les couronnes des grandes agglomérations sont les territoires les plus dynamiques, mais leur hausse de population est moins forte qu'entre 1990 et 2010. À l'opposé, les petites aires urbaines et les communes isolées se dépeuplent rapidement.

La moitié des intercommunalités du Grand Est perdent des habitants, contre un quart au cours des deux décennies précédentes. Celles dont la population augmente sont localisées dans les espaces les plus attractifs, à proximité de l'Île-de-France et de la frontière luxembourgeoise, ainsi que le long de l'axe Strasbourg-Colmar-Mulhouse. Les cinq plus grandes intercommunalités de la région ont un rythme de croissance bien inférieur à celles situées dans le sud et l'ouest de la France.

Elena Mironova, Sophie Villaume, Insee

Au 1^{er} janvier 2015, le Grand Est compte 5 559 100 habitants. C'est 26 500 de plus qu'en 2010, soit une augmentation de 0,1 % par an, bien inférieure à la moyenne nationale (+ 0,5 % par an). Le Grand Est est, avec la Bourgogne-Franche-Comté, la région métropolitaine qui gagne le moins d'habitants, tandis que la Corse, l'Occitanie, l'Auvergne-Rhône-Alpes et les Pays de la Loire sont les régions où la population progresse le plus rapidement.

Dans la région, l'accroissement du nombre d'habitants est uniquement dû au solde naturel, différence entre naissances et décès, qui induit une hausse de population de 0,3 % par an entre 2010 et 2015, tandis que le solde migratoire (solde apparent des entrées et sorties) est négatif et conduit à une baisse de 0,2 % par an. Ainsi, le Grand Est fait partie des régions les moins attractives de métropole, après l'Île-de-France et les Hauts-de-France.

Le gain de population est moins important par rapport à la période 1990-2010 (+ 0,2 % par an), du fait de la dégradation des soldes naturel et migratoire, alors qu'au niveau national ces soldes restent stables.

L'attractivité augmente dans l'Aube et la Marne

De 2010 à 2015, la population ne s'accroît que dans la moitié des départements de la région et le plus fortement dans le Bas-Rhin et l'Aube (+ 0,4 % par an), suivis du Haut-Rhin, de la Marne et de la Meurthe-et-Moselle. L'excédent naturel est le seul moteur de cette hausse, hormis dans l'Aube, où le solde migratoire est également positif (figure 1). À l'inverse, la Haute-Marne, les Ardennes, les Vosges et la Meuse font partie des neuf départements de France qui perdent le plus d'habitants, entre - 0,5 % et - 0,3 %

par an. Cette diminution s'explique par leur manque d'attractivité mais aussi par le déficit démographique en Haute-Marne et dans les Vosges, en lien avec la population vieillissante.

En comparaison avec la période 1990-2010, les départements qui gagnent des habitants évoluent à deux vitesses. La croissance de la population ralentit dans les départements alsaciens et s'accélère dans l'Aube et la Marne. Ce changement est dû en grande partie à l'évolution du solde migratoire de ces départements, en baisse pour les premiers, en hausse pour les derniers. Dans la Marne en effet, tout en demeurant négatif, le solde migratoire est passé de - 0,4 % à - 0,1 % par an. L'Aube et la Marne bénéficient de la proximité de l'Île-de-France, et attirent davantage de nouveaux arrivants provenant de cette région.

Dans les Ardennes, la Meuse et les Vosges, la diminution du nombre

1 La croissance démographique s'accroît dans l'Aube et la Marne par rapport à 1990-2010

Évolution de la population entre 2010 et 2015 et comparaison avec 1990-2010

Départements	Population au 1 ^{er} janvier 2015	Taux d'évolution annuel moyen 2010-2015 (en %)	Contribution du solde naturel (en %)	Contribution du solde migratoire (en %)	
Départements qui gagnent de la population entre 2010 et 2015, à un rythme supérieur à 1990-2010	Aube	309 056	+0,4 ↗	+0,2 →	+0,2 ↗
	Marne	572 293	+0,2 ↗	+0,4 →	-0,1 ↗
Départements qui gagnent de la population entre 2010 et 2015, mais moins qu'entre 1990 et 2010	Bas-Rhin	1 116 658	+0,4 ↘	+0,4 ↘	0,0 ↘
	Haut-Rhin	762 607	+0,3 ↘	+0,4 →	0,0 ↘
Départements où la population est quasiment stable entre 2010 et 2015	Meurthe-et-Moselle	734 403	+0,1 →	+0,3 →	-0,2 →
	Moselle	1 044 486	0,0 ↘	+0,2 ↘	-0,2 →
Départements qui continuent à perdre de la population entre 2010 et 2015	Meuse	190 626	-0,3 ↘	+0,1 ↘	-0,4 ↘
	Ardennes	277 752	-0,4 ↘	+0,1 ↘	-0,5 →
	Vosges	372 016	-0,4 ↘	-0,1 ↘	-0,4 ↘
	Haute-Marne	179 154	-0,5 →	-0,1 ↘	-0,5 ↗
Grand Est	5 559 051	+0,1 ↘	+0,3 ↘	-0,2 ↘	
France	66 190 280	+0,5 →	+0,4 →	+0,1 →	

Note : les flèches indiquent l'évolution par rapport à la période 1990-2010

↗ : + 0,2 point ou plus ↗ : + 0,1 point → : 0 point ↘ : - 0,1 point ↘ : - 0,2 point ou moins

En raison des arrondis, la somme des taux dus aux soldes naturel et migratoire peut être légèrement différente du taux de variation de la population.

Lecture : dans l'Aube, la population s'établit à 309 056 habitants au 1^{er} janvier 2015. Elle a augmenté de 0,4 % par an entre 2010 et 2015. Sur cette période, le solde naturel et le solde migratoire ont fait croître la population de 0,2 % par an. Le taux de variation annuel moyen global 2010-2015 et celui dû au solde migratoire sont en hausse par rapport à 1990-2010 de plus de 0,2 point. Le taux de variation annuel 2010-2015 dû au solde naturel est resté stable.

Champ : France hors Mayotte, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Source : Insee, recensements de la population de 1990, 2010 et 2015, État civil.

d'habitants s'accroît : d'une part, les naissances dépassent de moins en moins les décès (elles n'y suffisent plus dans les Vosges), et d'autre part, le solde apparent des entrées et sorties s'érode, sauf dans les Ardennes où il était déjà largement négatif. En Haute-Marne, le recul de la population se poursuit au même rythme qu'entre 1990 et 2010 : le ralentissement timide du déficit migratoire ne permet pas de compenser un solde naturel devenu lui aussi déficitaire. En Moselle, le nombre d'habitants reste stable entre 2010 et 2015, alors que sa population progressait lors des deux décennies précédentes, à un rythme de 0,2 % par an : les naissances excèdent un peu moins les décès mais la différence compense encore le solde négatif des entrées et sorties.

La périurbanisation se poursuit tout en s'atténuant

Les dynamiques démographiques varient selon le type d'espace. Dans le Grand Est, l'espace des grandes aires urbaines gagne des habitants (+ 0,2 % par an), mais de façon moins soutenue que dans l'ensemble de la France (+ 0,6 %). La croissance démographique est la plus forte dans les couronnes périurbaines, où la population augmente à un rythme de 0,4 % par an sous l'effet conjugué des soldes naturel et migratoire positifs, tandis que la hausse du nombre d'habitants dans les grands pôles urbains de la région (+ 0,1 % par an) est freinée par un déficit migratoire (- 0,3 % par an) (figure 2). Ces évolutions diffèrent toutefois selon le département. Ainsi, la population progresse dans les grands pôles de l'Alsace, de l'Aube et de la Marne, reste stable en Meurthe-

et-Moselle et baisse partout ailleurs, notamment dans les Ardennes (- 0,7 %). Elle s'accroît aussi dans les couronnes des grands pôles, quel que soit le département, à l'exception de la Haute-Marne (- 0,2 %) ; la hausse est particulièrement dynamique dans l'Aube (+ 0,8 %).

Par rapport à la période 1990-2010, l'augmentation de la population ralentit un peu dans les grandes aires urbaines de la région : en effet, l'excédent naturel diminue dans les grands pôles et l'attractivité de leurs couronnes se réduit (- 0,4 point). Les mouvements de périurbanisation se poursuivent donc, mais sont moins importants que lors des deux décennies précédentes.

La population diminue dans les petites aires urbaines et les communes isolées

Contrairement aux grandes agglomérations, les moyens et les petits pôles du Grand Est perdent des habitants (- 0,2 % et - 0,7 % par an). Dans l'ensemble de la France, la situation de ces espaces est plus favorable, et demeure quasi stable.

Dans les moyens pôles, le déficit migratoire s'atténue, mais le solde naturel se dégrade, les naissances compensant tout juste les décès. Cependant, en Meurthe-et-Moselle, dans les Ardennes et surtout dans l'Aube, ces territoires arrivent à tirer leur épingle du jeu, grâce au nombre d'arrivées supérieur à celui des départs. Dans les couronnes de ces moyens pôles, la population augmente du fait de l'évolution positive des soldes naturel et migratoire, et cette croissance s'accroît, comparée à la période 1990-2010.

Les petits pôles sont les espaces les plus en difficulté, avec une baisse du nombre

d'habitants dépassant 1,2 % par an dans ceux de la Meuse et de la Moselle. Ils sont ainsi les plus déficitaires de métropole, devant ceux de Bourgogne-Franche-Comté (- 0,5 % par an). Par rapport aux deux décennies précédentes, la perte de population est de plus en plus forte dans ce type de territoire, sous l'effet du net recul du solde naturel, qui devient négatif, et du manque d'attractivité. À l'inverse de la situation nationale, les couronnes des petits pôles commencent également à perdre des habitants dans la région, mais moins que les pôles eux-mêmes. Les naissances y égalent tout juste les décès, alors que les départs surpassent de plus en plus les arrivées.

La population des communes isolées hors influence des pôles commence aussi à diminuer, à un rythme plus rapide qu'au niveau national. Comparés à la période 1990-2010, leurs soldes naturel et migratoire se réduisent, tout particulièrement dans les Ardennes, l'Aube, la Meuse, la Haute-Marne et les Vosges. Dans les départements alsaciens, la population de ces espaces reste quasi stable, alors qu'elle augmentait vivement entre 1990 et 2010. À contre-courant, en Moselle, le nombre d'habitants des communes isolées continue de progresser de façon exceptionnellement dynamique (+ 0,8 % par an), surtout grâce à l'excédent migratoire, la proximité du Luxembourg attirant toujours de nouveaux arrivants.

La moitié des EPCI de la région perdent des habitants

Dans le Grand Est, seuls 44 % des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) gagnent des habitants entre

2 La population augmente dans les couronnes des grandes aires urbaines

Évolution de la population entre 2010 et 2015 et comparaison avec 1990-2010

	Population au 1 ^{er} janvier 2015	Taux d'évolution annuel moyen 2010-2015 (en %)	Contribution du solde naturel (en %)	Contribution du solde migratoire (en %)
Espace des grandes aires urbaines	4 462 797	+0,2	+0,3	-0,1
Grand pôle (10 000 emplois ou plus)	2 704 566	+0,1	+0,4	-0,3
Couronne d'un grand pôle	1 136 229	+0,4	+0,3	+0,1
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	622 002	+0,2	+0,2	0,0
Espace des autres aires urbaines	474 610	-0,5	-0,1	-0,4
Moyen pôle (5 000 à moins de 10 000 emplois)	180 985	-0,2	0,0	-0,2
Couronne d'un moyen pôle	26 240	+0,2	+0,1	+0,1
Petit pôle (1 500 à moins de 5 000 emplois)	241 275	-0,7	-0,2	-0,5
Couronne d'un petit pôle	26 110	-0,2	0,0	-0,3
Hors aires urbaines	621 644	-0,1	0,0	-0,1
Autres communes multipolarisées	363 537	0,0	+0,1	-0,1
Communes isolées hors influence des pôles	258 107	-0,3	-0,2	-0,1
Grand Est	5 559 051	+0,1	+0,3	-0,2

Note : les flèches indiquent l'évolution par rapport à la période 1990-2010

↗ : + 0,2 point ou plus ↖ : + 0,1 point → : 0 point ↘ : - 0,1 point ↙ : - 0,2 point ou moins

En raison des arrondis, la somme des taux dus aux soldes naturel et migratoire peut être légèrement différente du taux de variation de la population.

Lecture : dans l'espace des grandes aires urbaines, la population s'établit à 4 462 797 habitants au 1^{er} janvier 2015. Elle a augmenté de 0,2 % par an entre 2010 et 2015. Sur cette période, le solde naturel a fait croître la population de 0,3 % par an et le solde migratoire l'a diminué de 0,1 % par an. Le taux de variation annuel moyen global 2010-2015 et celui dû au solde naturel sont en baisse par rapport à 1990-2010 de 0,1 point.

Champ : Grand Est, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Source : Insee, recensements de la population de 1990, 2010 et 2015, État civil.

2010 et 2015, contre 66 % au cours des deux décennies précédentes. Ces EPCI se situent principalement le long de l'axe Strasbourg-Colmar-Mulhouse, dans le sillon lorrain et près de la frontière luxembourgeoise, ainsi qu'autour de Reims, Châlons-en-Champagne et Troyes, proches de l'Île-de-France (figure 3).

Les six EPCI présentant la plus forte croissance démographique (au moins + 1,0 % par an) sont la communauté de communes (CC) de l'Arc Mosellan, la CC du Centre du Haut-Rhin, la communauté d'agglomération (CA) de Saint-Louis, la CC des Portes de Romilly-sur-Seine, et à la frontière luxembourgeoise, la CC du Pays Haut Val d'Alzette et la CC de Cattenom et Environs. Ces intercommunalités sont aussi celles qui présentent l'excédent migratoire le plus important. Parmi elles, la CC des Portes de Romilly-sur-Seine et la CC du Pays Haut Val d'Alzette sont les seules où le solde naturel est légèrement déficitaire. L'attractivité de ces deux EPCI s'est fortement accrue par rapport à la période 1990-2010. À l'opposé, la plupart des EPCI situés entre les trois zones dynamiques précitées connaissent une déprise démographique. Entre 2010 et 2015, la moitié des EPCI du Grand Est perdent des habitants, contre un quart entre 1990 et 2010. Ainsi, dans la Haute-Marne et les Vosges, tous les EPCI sont déficitaires, sauf la CC Bruyères-Vallons des Vosges où la population demeure stable. Dans l'ensemble de la

région, un EPCI sur cinq conjugue des soldes migratoire et naturel négatifs. C'est le cas des cinq EPCI qui perdent le plus d'habitants : la CC du Pays de Chalindrey, de Vannier Amance et de la Région de Bourbonne-les-Bains (- 1,0 % par an), ainsi que de la CC Ardenne, Rives de Meuse, la CC de la Région de Bar-sur-Aube, la CC du Val d'Argent et la CC du Sammiellois (- 0,9 % par an chacune).

Les grandes intercommunalités sont moins dynamiques que dans le sud et l'ouest de la France

Parmi les cinquante intercommunalités les plus peuplées de France, celles qui connaissent les plus fortes hausses de population entre 2010 et 2015 sont pour la plupart situées dans les régions littorales du sud et de l'ouest de la France, ou en Île-de-France. Ainsi, Montpellier Méditerranée Métropole se place en tête du classement (+ 1,9 % par an), suivie par les métropoles de Toulouse, Nantes, Bordeaux, Rennes et les CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart et Grand Anancy (+ 1,4 % par an chacune). Respectivement aux 23^e et 25^e rangs de ce classement, l'Eurométropole de Strasbourg et la communauté urbaine (CU) du Grand Reims gagnent des habitants à un rythme de + 0,5 % par an, grâce à l'excédent naturel. Elles se placent ainsi après la CU du Grand Dijon, et devant les métropoles de Lille et d'Aix-Marseille-Provence. Comparée à la

période 1990-2010, la croissance démographique de la CU du Grand Reims s'accélère, car elle n'est plus freinée par un déficit migratoire.

Un peu plus loin dans le classement (34^e rang), la population de la CA Mulhouse Alsace continue de progresser au même rythme (+ 0,3 % par an depuis 1990).

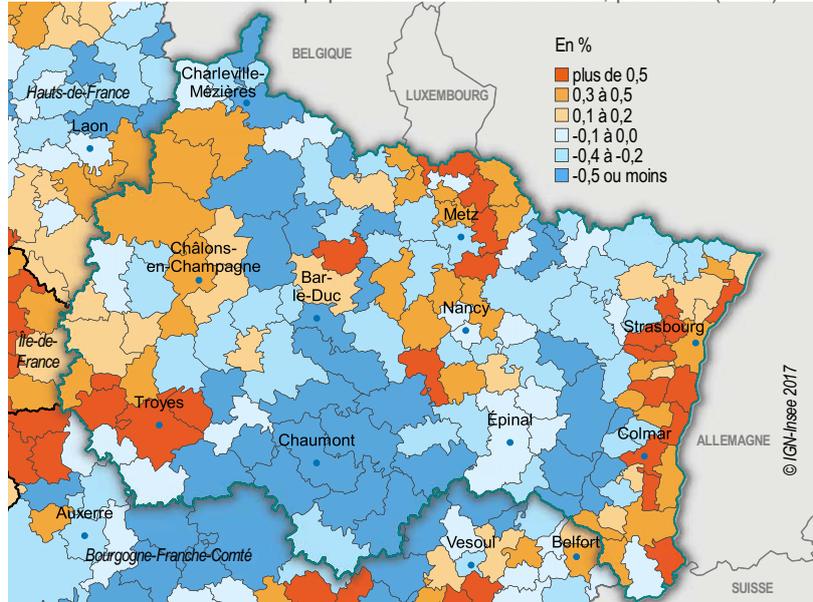
Dans le Grand Nancy, l'excédent des naissances sur les décès compense tout juste le solde négatif des migrations, et sa population reste stable depuis 1990.

Enfin, dernière de ce classement, la CA Metz Métropole se dépeuple entre 2010 et 2015 (- 0,3 % par an), alors que le nombre d'habitants augmentait lors des deux décennies précédentes (+ 0,2 % par an). Les départs l'emportent sur les arrivées, et l'excédent naturel, moins important qu'entre 1990 et 2010, ne compense pas ce manque d'attractivité.

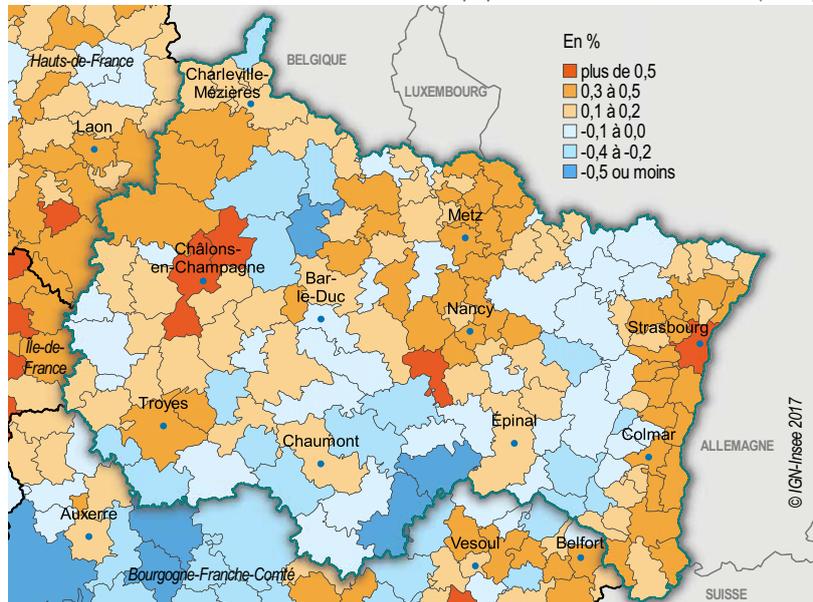
En considérant le périmètre des aires urbaines, généralement plus large que celui des intercommunalités, les évolutions de population sont similaires à celles décrites précédemment, sauf pour l'aire urbaine de Metz où l'on observe une stabilité du nombre d'habitants, en lien avec une hausse de population dans la couronne périurbaine. ■

3 Le déficit migratoire pèse sur la croissance démographique

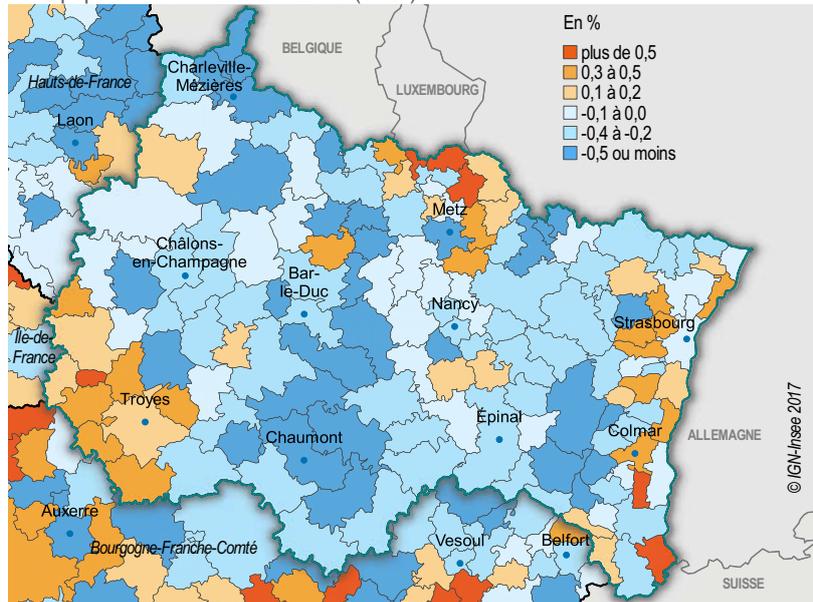
Taux d'évolution annuel de la population entre 2010 et 2015, par EPCI (en %)



Contribution du solde naturel à l'évolution de la population entre 2010 et 2015 (en %)



Contribution du solde migratoire (solde apparent des entrées-sorties) à l'évolution de la population entre 2010 et 2015 (en %)



Champ : Grand Est, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Source : Insee, recensements de la population de 1990, 2010 et 2015, État civil.

Comme en 2014, cinq communes du Grand Est figurent au palmarès des 50 communes les plus peuplées de France en 2015. Strasbourg occupe désormais la 8^e place, dépassée de peu par Montpellier, à la croissance démographique plus rapide. Reims (12^e) maintient sa position tandis que Nancy (42^e) perd une place, conséquence de l'entrée d'Annecy (29^e) dans le top 50 à la suite de son regroupement avec cinq communes voisines.

Par ailleurs, plusieurs villes d'Île-de-France montent dans le classement. Ainsi, Boulogne-Billancourt prend la place de Metz (32^e), tandis que Saint-Denis et Argenteuil doublent Mulhouse (37^e).

Les 10 communes françaises les plus peuplées en 2015

Région	Commune	Population municipale 2015	Taux de variation annuel de la population	
			entre 2010 et 2015 (en %)	entre 1990 et 2010 (en %)
Île-de-France	Paris	2 206 488	-0,3	+0,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Marseille	861 635	+0,3	+0,3
Auvergne-Rhône-Alpes	Lyon	513 275	+1,2	+0,8
Occitanie	Toulouse	471 941	+1,3	+1,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Nice	342 522	0,0	0,0
Pays de la Loire	Nantes	303 382	+1,3	+0,8
Occitanie	Montpellier	277 639	+1,5	+1,1
Grand Est	Strasbourg	277 270	+0,4	+0,4
Nouvelle-Aquitaine	Bordeaux	249 712	+0,9	+0,6
Hauts-de-France	Lille	232 741	+0,5	+0,7

Champ : France, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2017.
Source : Insee, recensements de la population de 1990, 2010 et 2015.

Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde apparent des entrées-sorties** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

Une agglomération (ou unité urbaine) est un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes constitué par un pôle urbain (unité urbaine) offrant plus de 1 500

emplois, et par des communes non agglomérées ou unités urbaines (**couronne périurbaine**) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. On distingue les grandes aires urbaines autour de pôles comptant plus de 10 000 emplois, les moyennes aires (5 000 à 10 000 emplois) et les petites aires (1 500 à 5 000 emplois).

Une **commune multipolarisée** est une commune située hors des aires, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

Les **communes isolées hors de l'influence des pôles** sont les communes n'appartenant pas à une aire et non multipolarisées.

Sources

Cette étude est fondée sur les populations communales officielles, dites populations municipales légales, issues des recensements de la population réalisés par l'Insee, en partenariat avec les communes, en date de référence au 1^{er} janvier 2015 et au 1^{er} janvier 2010, ainsi que du recensement de 1990.

Les dernières données concernent la population au 1^{er} janvier 2015 dans les limites territoriales des communes existant au 1^{er} janvier 2017. Ces populations officielles entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Les statistiques de l'état civil sur les naissances et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee.

Insee du Grand Est

Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication

Joël Creusat

Rédaction en chef

Laurence Luong

ISSN 2492-4547

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Vallès V., « Du nord au sud, les mouvements naturels et migratoires opposent les départements », *Insee Focus* n° 107, décembre 2017.
- Ébro A., Kelhetter D., « Plus de la moitié des migrations résidentielles avec le Grand Est concerne les jeunes », *Insee Analyses Grand Est* n° 47, juin 2017.
- Lu A-V., Vuillier-Devillers F., « Des perspectives de croissance démographique peu favorables », *Insee Analyses Grand Est* n° 45, juin 2017.
- Deboudt N., Greiner V., « Un tiers de la population du Grand Est rassemblée dans les cinquante plus grandes communes », *Insee Analyses Grand Est* n° 32, janvier 2017.
- Cacheux L., Creusat J., Eichwald A., « Les dynamiques socio-économiques du Grand Est dans son environnement régional et transfrontalier », *Insee Dossier Grand Est* n° 4, décembre 2016.

